



## COMMUNIQUE DE PRESSE

17 avril 2019

### Droit de réponse

Suite au communiqué de presse publié le 16 avril 2019 par Jean-Philippe MAILLOS, conseiller municipal à Agen, Béatrice LAGARDE, préfète de Lot-et-Garonne, rappelle que chaque élu a vocation à la rencontrer pour évoquer tout sujet, et se tient donc à disposition.

Concernant le parallèle mentionné dans ce même communiqué entre « l'arc de triomphe » édifié sur le rond point de Lalande, à Villeneuve-sur-Lot et le Lac de Caussade à Pinel-Hauterive, la préfète précise que si le premier dossier est de son ressort, le second ne dépend plus du préfet du département mais du préfet de Région, et ce depuis début novembre 2018.

#### CONTACTS PRESSE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE LA COMMUNICATION – 05.53.77.60.44/61.92

pref-communication@lot-et-garonne.gouv.fr – [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

Rejoignez-nous sur Twitter : [@Prefet47](https://twitter.com/Prefet47) et Facebook : [Préfète de Lot-et-Garonne](https://www.facebook.com/PrefeteLotGaronne)